



REVUE DE PRESSE
SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 20 JANVIER 2016

Le record de mortalité a été battu en 2015

Benôit Lasserre

b.lasserre@sudouest.fr

Jamais, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, il n'y avait eu autant de décès en France. Dans l'étude annuelle qu'il a publiée hier, à l'occasion de sa nouvelle campagne de recensement, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) révèle en effet que 600 000 personnes sont décédées en 2015. Soit 41 000 de plus qu'en 2014.

Le nombre de décès qui avait culminé en 2003 (562 467) avec la terrible canicule de l'été était reparti à la baisse jusqu'en 2012, où il avait de nouveau augmenté (569 868), puis de nouveau diminué.

Grippe et canicule

« Cette augmentation de la mortalité s'explique par trois phénomènes conjoncturels en 2015, souligne Marie Reynaud, responsable des études démographiques et sociales à l'Insee. Une forte épidémie de grippe au premier trimestre 2015 qui a entraîné la mort de 24 000 personnes, un épisode caniculaire en juillet qui a causé 2 000 décès supplémentaires par rapport à 2014 et, à l'inverse, un épisode de froid en octobre avec

2 000 décès supplémentaires. » « Les vieux vivent de plus en plus vieux et donc deviennent de plus en plus fragiles », précise la députée de Gironde Michèle Delaunay, ancienne ministre déléguée aux Personnes âgées, pour qui « la vaccination antigrippe devrait être systématique et obligatoire au-delà de 70 ans, ce qui n'est pas le cas. »

Un constat également dressé par Romain Gizolme, le directeur de l'AD-PA, l'association qui regroupe les directeurs d'établissement pour personnes âgées et de structures de services à domicile. « La couverture vaccinale est de qualité dans les établissements, assure-t-il, mais chute fortement chez les personnes âgées seules ou isolées. »

« Les dépenses liées à l'allocation personnalisée d'autonomie augmentent, mais pas au rythme du vieillissement de la population », ajoute le directeur de l'AD-PA, qui s'inquiète des difficultés financières croissantes des Départements, chargés notamment de verser l'APA, et regrette que la loi sur le vieillissement, initiée par Michèle Delaunay, ait été promulguée le 1^{er} janvier dernier dans l'indifférence la plus totale. Amertume évidemment parta-

gée par l'intéressée elle-même. « Très honnêtement, je ne pense pas qu'elle aurait diminué le taux de mortalité si elle était entrée plus tôt en vigueur, mais, en revanche, cela aurait peut-être amélioré la prévention. »

L'ancienne ministre s'inquiète surtout de constater que la mortalité augmente chez les femmes en raison des comportements à risque accrues chez cette population, notamment la consommation de tabac et d'alcool.

Le plus fécond d'Europe

Cette même année 2015, les naissances ont légèrement diminué. 800 000 bébés sont nés en France (métropole et outre-mer), soit 18 565 de moins qu'en 2014. Le solde naturel de population, qui se calcule par la différence entre les naissances et les décès, s'élève donc à 200 000, soit le taux le plus bas depuis une quarantaine d'années.

Il n'y a pas de quoi s'affoler. La France, avec l'Irlande, reste le pays le plus fécond d'Europe, et la natalité reste donc à un niveau élevé, le pic de naissances remontant à 2010 avec 833 000 bébés.

Mais, depuis 1995, le nombre de

femmes en âge de procréer est en diminution. L'âge moyen à l'accouchement est en constante augmentation et se situe désormais à 30,4 ans. « Les femmes ont tendance à avoir des enfants de plus en plus tard, après 35 ans, en raison du prolongement des études, du marché du travail et de l'installation en couple qui se stabilise plus tard », explique Marie Reynaud, pour qui la baisse des naissances devrait se poursuivre.

Reste que la population française a quand même augmenté de 247 000 personnes en 2015 (+ 0,4 % par rapport à 2014), avec 66,6 millions d'habitants, dont 2,1 millions dans les départements d'outre-mer.

Espérance de vie en recul

La France reste donc le deuxième pays le plus peuplé d'Europe, derrière l'Allemagne (81,2 millions) et devant le Royaume-Uni (64,8 millions). Le surcroît de mortalité enregistré en 2015 a eu pour autre effet de faire reculer l'espérance de vie à la naissance. Elle avait déjà reculé (uniquement pour les femmes) en 2003 et 2012, et pour les deux sexes en 1969. En 2015, elle diminue de 0,4 an pour les femmes et de 0,3 an pour les hommes.

« On ne peut pas pour autant affirmer que ce recul marque un coup d'arrêt dans la tendance à la hausse de l'espérance de vie », précise Marie Reynaud. De fait, depuis vingt ans, celle-ci a augmenté de 3,1 ans pour une femme, de 5,1 ans pour un homme. En 2015, une femme peut espérer vivre 85 ans, et un homme, 78,9 ans.

Plus de familles sans enfant mineur

POPULATION La part des familles avec enfants a très fortement reculé dans la région

La région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes est celle qui, en France, compte le plus faible pourcentage de ménages avec au moins un enfant mineur. Dans l'ensemble du pays, ce ratio est d'un peu plus de 28 familles pour 100 ménages. Il tombe à 25,2 dans la grande région, ce qui représente en données brutes 665 564 familles avec au moins un enfant mineur sur un total de 2,6 millions de ménages.

Cette situation est la conséquence directe du vieillissement de la population. C'est à partir de la fin des années 1980 que la part des ménages avec au moins un enfant mineur a diminué dans la région et en France (- 6,5 %). La Charente est le département dans lequel cette part se réduit le plus vite : entre 1990 et 2012, elle a reculé de près de 9 points.

La Charente-Maritime et les Pyrénées-Atlantiques enregistrent également une diminution importante de plus de 7 points.

Surtout en banlieue

L'Insee a développé la notion d'aire urbaine. Une aire se compose en gros de trois éléments : une ville centre, une banlieue et une zone d'influence. C'est dans les banlieues que la proportion de familles avec enfants mineurs baisse le plus. Cela s'explique notamment par le fait que, dans les années 1960-1970, les familles ont quitté les villes pour s'installer dans la première couronne, où les logements sont réputés moins chers et plus grands (- 16 points à La Rochelle). Et elles y sont restées même après le départ des enfants.



Cette situation est la conséquence directe du vieillissement de la population. PHOTO DR

Le recensement 2016 commence demain

INSEE Il se poursuivra jusqu'au 27 février prochain. Au total, 540 000 logements sont concernés

La campagne 2016 de recensement commence. Dans la grande région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, cette nouvelle enquête annuelle va être réalisée dans 60 villes de plus de 10 000 habitants et 889 de moins de 10 000 habitants, pour un total de 540 000 logements.

Depuis la réforme de 2003, les communes de moins de 10 000 habitants sont recensées de façon intégrale par roulement, une fois tous les cinq ans. Celles de plus de 10 000 le sont tous les ans mais sur la base d'un échantillon de 8% de la population qui change chaque année.

À domicile

Pour l'ensemble des communes, les opérations vont débuter demain. Elles vont se poursuivre jus-

qu'au 20 février pour les moins de 10 000 habitants, et jusqu'au 27 février pour les plus de 10 000. Les agents recenseurs qui se présentent à domicile sont nommés par les maires et peuvent présenter une carte officielle tricolore.

31 tonnes de papier en moins
Après plusieurs années de test, le recensement par Internet a été étendu à l'ensemble du territoire l'année dernière.

Le taux de réponses par Internet a été plus faible dans la région qu'à l'échelon national. Alors que près de 33% des Français ont répondu au questionnaire en ligne, ils n'ont été qu'un peu moins de 31% en Aquitaine et en Poitou-Charentes, et 23% en Limousin.

Dans certaines villes de France, ce taux a atteint les 100%. En Aqu-

itaine, il varie de 0 à 91%. « On a tous à y gagner », assure l'Insee, qui espère que les Français vont massivement basculer vers le Web. L'institut fait valoir, entre autres, que l'enquête en ligne réduit considérablement la quantité de papier à gérer, et par conséquent la manutention. Pour la France entière, 31 tonnes de papier ont ainsi été économisées en 2015 sur les 125 tonnes que représentait le recensement auparavant.

Pour remplir le questionnaire en ligne, les personnes recensées doivent simplement utiliser le mot de passe que leur confie l'agent recenseur qui se présente à leur domicile. Elles ont alors quarante-huit heures pour répondre aux questions posées par l'Insee. Le site a été configuré pour les ordinateurs et les tablettes, mais il est

également possible d'y accéder à partir d'un smartphone.

Dans le cas où les personnes interrogées préfèrent rester fidèles au questionnaire papier, c'est l'agent recenseur qui vient récupérer les documents à domicile après avoir pris rendez-vous. L'enquête comprend une trentaine de questions, qui portent sur le logement, la famille, le mode de transport ou le moyen de chauffage.

« Simple et sûr »

Comme chaque année, l'Insee insiste sur le fait que le recensement est à la fois « utile, simple et sûr ». « Il est indispensable d'y répondre », ajoute Eric Guillemet, chef de la division recensement de la population à Bordeaux. « Ce sont des chiffres d'aujourd'hui pour construire demain. »



Les agents recenseurs peuvent présenter une carte officielle tricolore. ARCHIVES AFP

LGV : Vinci veut plus de dessertes

TOURS-BORDEAUX Pour le groupe concessionnaire de la ligne à grande vitesse, quelques trains en plus sont nécessaires à la viabilité du projet

Le groupe Vinci, concessionnaire via sa filiale Lisea de la future ligne à grande vitesse (LGV) Tours-Bordeaux, estime que quelques dessertes quotidiennes supplémentaires, au-delà des 16,5 annoncées par le gouvernement, seront nécessaires à la viabilité économique du projet.

Selon le PDG de Vinci, Xavier Huillard, « il faut quelques petits trains en plus » afin d'assurer une cadence susceptible de « convaincre la clientèle d'affaires d'utiliser le train plutôt que l'avion » et d'exploiter la ligne dans « des conditions économiques à peu près satisfaisantes ».

« Les discussions sont toujours en cours » à ce sujet, a indiqué Xavier Huillard, précisant par ailleurs que le groupe est « plutôt en avance » sur ce chantier : « L'objectif de livrer cette ligne à l'été 2017 sera tenu, voire légèrement amélioré. »

La LGV Tours-Bordeaux, dont la mise en service est prévue pour juillet 2017, doit mettre Paris à deux heures cinq de Bordeaux, contre au minimum trois heures quinze actuellement.

Elle a fait l'objet depuis des mois de vives passes d'armes, notamment en raison de son montage financier, appuyé sur un partenariat public-privé entre les collectivités, la SNCF et le concessionnaire Lisea, filiale de Vinci.

Les 140 millions débloqués

De son côté, le consortium de banques qui finance le chantier « a débloqué fin décembre les 140 millions d'euros » dont il avait suspendu le paiement, a indiqué Xavier Huillard lors d'une rencontre avec la presse.

« Le problème, c'est que, des échéances comme celle-là, on en a

une par mois, et les banquiers ne voient aucun intérêt à continuer à financer cette affaire s'ils ont le sentiment qu'elle aura du mal à trouver son équilibre à l'exploitation, les premières années », a-t-il ajouté. Le coût de ce projet est de « 8 milliards d'euros », a précisé M. Huillard.

Lisea, qui construit cette LGV, en sera également le gestionnaire, c'est-à-dire que les opérateurs ferroviaires, pour y faire circuler leurs trains, lui verseront un péage, et non à SNCF Réseau (ex-RFF), comme c'est le cas sur la majeure partie du réseau français.

Or la SNCF estime qu'elle perdra 150 à 200 millions d'euros par an avec cette ligne, sur laquelle le secrétaire d'État aux Transports, Alain Vidalies, a annoncé fin octobre qu'une moyenne de 16,5 dessertes relieront chaque jour Paris à Bordeaux.

Des protocoles ruraux annoncés en Charente

RENTRÉE 2016 Le Rectorat propose de signer en Charente des protocoles de ruralité. Explication

Première étape hier dans la préparation de la carte scolaire de la rentrée 2016. La dotation de 95 postes supplémentaire pour l'académie de Poitiers a été confirmée à l'issue d'un comité technique académique afin de « poursuivre la refondation de l'école », écrit l'académie dans sa communication officielle.

Globalement, l'académie gagne dans le premier degré 40 postes (dont 10,5 postes en Charente bien que le nombre d'élèves prévu soit en baisse) et 55 dans le second degré.

Pour le premier degré, le rectorat met en avant les protocoles ruraux pour stabiliser les effectifs. Et la Charente, avec les Deux-Sèvres, devrait en profiter via la création de 5 postes (pour chacun de ces départements). De quoi s'agit-il ?

Charente et Deux-Sèvres

Concrètement, l'académie s'engage à maintenir des postes d'enseignants « sous réserve que des regroupements d'écoles s'opèrent au sein des communes ou en intercommunalité », après avoir signé des protocoles avec les communes et les conseils départementaux de Charente et Deux-Sèvres. L'objectif, ajoute-t-elle, est « d'éviter les classes multiniveaux et les très petits effectifs qui ne permettent ni émulation ni le fonctionnement efficace des équipes pédagogiques ». Les postes maintenus seront redéployés pour scolariser les moins de 3 ans et pour renforcer



La Charente gagne 10,5 postes sur 40 en 1^{er} degré. Les moyens horaires sont maintenus dans le collège. DR

les brigades de remplacement et le dispositif Plus de maîtres que de classes.

Dans le second degré, pour accompagner la réforme des collèges, l'académie a choisi de maintenir les moyens horaires, alors que, souligne le rectorat, « la variation d'effectifs en collège (moins 34 élèves en Charente) aurait pu entraîner le retrait de 20 emplois ». Réforme des collèges sous le feu des contestations, 13 syndicats nationaux ont d'ailleurs appelé à une grève nationale, mardi 26 janvier.



Laurent Thibonnet et Christian Carré de Precia Molen devant un des deux ponts-basculés qui équipe l'Atrion à Mornac (tri des sacs jaunes). PHOTO MICHEL AMAT

Le pesage des déchets, étape clef

MORNAC Le centre départemental de tri Atrion, équipé par un spécialiste du pesage industriel, pourrait doubler ses tonnages

HÉLÈNE RIETSCH

ICI, le pesage est capital. Atrion, le centre départemental de tri de Mornac, ouvert l'an passé, en sait quelque chose. Le centre trie à ce jour 21 700 tonnes d'emballages recyclables et papiers, l'équivalent de 61,7 kg par habitant, soit 21 700 tonnes triées par l'ensemble des Charentais chaque année.

Un tonnage appelé à évoluer (plus en volume qu'en poids) dès le mois mars, puisqu'à cette date le pot de yaourt et le tout plastique prendront du galon, embarqués à leur tour dans le cheminement du tri sélectif.

Un marché de 115 000 euros

« Il est vrai que techniquement, les résines de pots de yaourts peuvent être traitées depuis des années déjà. C'est Ecoemballage qui fixe les règles, et qui a élargi notre agrément à partir de mars. Il faut savoir que près d'un tiers des demandes d'autres centres de tri n'a pas été retenu », précise Jean Reverreault, président de Calitom qui gère avec Grand An-

goulême le centre de tri départemental (1). Quoi qu'il en soit, Precia Molen, spécialiste du pesage industriel et commercial, équipe Atrion depuis ses débuts. Un marché global de 115 000 € qui comprend plusieurs équipements de pesage, génie civil et maintenance. Il s'agit principalement de deux ponts-basculés de 18 mètres de long sur 3 mètres de large (à l'entrée et à la sortie du site), construits sur des dalles en béton équipés de détecteurs de radioactivité, et de capteurs numériques, sortes de bornes de pesée.

Le pesage, très encadré

Au total, 22 camions entrants et 35 sortants passent obligatoirement dessus chaque jour.

« Tout ce flux de pesée entre directement dans un logiciel spécialisé qui permet de mesurer instantanément les tonnages. D'autres capteurs équipent certains trieurs, ainsi le traitement des machines peut

être automatisé en fonction du poids des déchets », explique Christian Carré, directeur des ventes de Precia Molen. Le pesage, « milieu très encadré en France » fait l'objet de nombreuses vérifications, soulignent les spécialistes.

« Si ça pèse faux, cela a des conséquences financières considérables », appuie le cadre de Precia Molen. Le spécialiste du pesage, basé à Privas en Ardèche, dont le chiffre d'affaires voisine les 100 millions d'euros, est numéro un en France, avec près de 45 % de parts de marchés. C'est lui aussi qui a la haute main sur le marché du pesage des déchets en France, dans les mêmes proportions.

(1) Il s'agit d'un regroupement de collectivités à but coopératif avec une présidence alternée. C'est Calitom qui assure la gestion administrative, technique, financière et l'exploitation d'Atrion (70 % des tonnages issus du secteur Calitom.)

PERSPECTIVES

POURQUOI PAS LES DÉPARTEMENTS VOISINS ?

Atrion a été dimensionné pour traiter 45 000 tonnes de déchets, contre 21 700 actuellement. Sa capacité pourrait donc à l'avenir être doublée. « Une perspective à l'échelle de la grande région », reconnaît Jean Reverreault, président de Calitom. Le centre de tri charentais a répondu ré-

cemment à un appel d'offres de Cyciad (autour de Surgères) qui a préféré continuer avec Poitiers. Pas de quoi décourager les Charentais qui s'intéressent particulièrement aux départements voisins. Par ailleurs, l'Agglo et Calitom poursuivent le débat public engagé en novembre sur les méthodes de gestion des déchets à l'échelle de la Charente.

Hennessy passe le cap des six millions de caisses

NÉGOCE Le n° 1 du cognac a annoncé hier avoir vendu plus de 72 millions de bouteilles en 2015. Bernard Peillon, le PDG, présentait ses vœux à 1 500 viticulteurs charentais

OLIVIER SARAZIN
o.sarazin@sudouest.fr

Le chiffre a scintillé sur écran géant, devant 1 500 viticulteurs réunis à la tonnellerie de la Haute-Sarrazine. Courant 2015, Hennessy a franchi le cap symbolique des six millions de caisses. Une caisse standard contenant 9 litres et 12 bouteilles, le numéro 1 du cognac a donc vendu plus de 72 millions de cols. Un record ! Voilà l'information principale délivrée hier par le PDG Bernard Peillon, qui présentait ses vœux à ses partenaires livreurs de vin et bouilleurs de cru.

Que retenir de ce grand show à l'américaine ? La cérémonie - rondement menée - se déroulait dans un atelier où 15 000 barriques avaient été déplacées pour accueillir une scène et un mur de tierçons balayés par les lasers. Voilà pour le décorum. Le leader devait tenir son rang. Il l'a fait, réaffirmant sa position dominante (un cognac sur deux bus à la surface du globe est un cognac Hennessy), mais pas seulement...

Plus d'audace !

Reprenant les arguments développés dans une interview à « Sud Ouest » qui avait fait grand bruit au printemps dernier, Bernard Peillon a exhorté la filière à plus d'audace, moins de timidité, moins de conformisme. Quitte à agacer. Quitte à bousculer l'interprofession dont le « business plan » est jugé trop timoré par la maison au bras armé.

Le PDG d'Hennessy appelle à un agrandissement du vignoble. « Je sens qu'il y a des réticences. N'ayez pas peur. Je vous invite à faire preuve d'audace. Je m'adresse aux entrepreneurs que vous êtes [...]. Oui, n'ayez pas



Bernard Peillon : « N'ayez pas peur ! Regardez ce que nous avons accompli ensemble ! » PHOTO M. AMAT

peur. Ayez confiance ! Regardez ce que nous avons accompli ensemble », a-t-il déclaré. Bernard Peillon a redit toute sa « confiance en l'avenir ». Il en veut pour preuve l'ampleur des investissements programmés ces cinq prochaines années : pas moins de 250 millions d'euros.

Le patron a également formulé un vœu : celui d'une défense plus musclée de l'appellation cognac, qui serait menacée « par la convoitise d'acteurs extérieurs chez qui la tentation est gigantesque d'emprunter les codes de notre bien commun ». Bernard Peillon faisait ici référence à des « produits hybrides et composés » mais n'a cité aucun nom, aucune marque.

Enfin, il a beaucoup été question de « productivité durable » et de protection de l'environnement. Interdiction du désher-

SUR LES MARCHÉS ÉTRANGERS

Le XO au cœur de la stratégie

Le cognac VS (référence d'entrée de gamme) a fait la fortune d'Hennessy, notamment sur le marché américain, où les volumes écoulés sont importants. Néanmoins, la maison au bras armé mise beaucoup sur la catégorie XO (haut de gamme) à forte valeur ajoutée. La preuve : le lancement, il y a quelques jours à Taïwan, d'une campagne de publicité mondiale pour la célèbre carafe dessinée en 1947 par Gérald de Geoffre de Chabignac. Le clip, très

audacieux, très chic, a été réalisé par le cinéaste Nicolas Winding Refn, le réalisateur du film « Drive » primé en 2011 à Cannes. Au Top 100 des spiritueux les plus lucratifs au monde, Hennessy occupe la 3^e place, derrière la vodka Smirnoff et le whisky Johnnie Walker (classement 2014 « Impact Databank »). D'autres chiffres, plus récents, seront communiqués le 2 février 2016, lors de l'annonce des résultats annuels du groupe de luxe français LVMH.

bage total des rangs de vigne, utilisation de pulvérisateurs à panneaux récupérateurs, meilleure

gestion des effluents : selon Hennessy, il serait possible « de produire plus et mieux ».

L'expo anniversaire arrive à Cognac

Elle sera inaugurée le 19 mai rue de la Richonne, en même temps que le nouveau « circuit de visite

La maison Hennessy, fondée en 1765, soufflait 250 bougies l'an passé. « Les festivités dans 60 pays furent une réussite totale. Elles nous ont permis de progresser fortement », a déclaré hier Bernard Peillon. Puis le PDG a annoncé en marge de la cérémonie de vœux que la grande exposition du « Tour 250 » arrivait enfin à Cognac. Elle sera inaugurée le 19 mai, rue de la Richonne, en même temps que le nouveau circuit de visite.

Cette exposition réunit une dizaine d'artistes contemporains de

renom. Elle a été montrée en mars à Canton (Chine), dans l'opéra aux lignes futuristes de l'architecte irako-britannique Zaha Hadid. On l'a vu en mai à Moscou (au Nouveau Manège), en juillet à New York (au Lincoln Center) puis en août à Johannesburg (à la Circa Gallery). Elle devait faire halte en septembre à Paris, dans un lieu tenu secret. Fait curieux : la grande fête n'a pas eu lieu. « Nous avons finalement pensé que le grand final devait être donné là où l'aventure Hennessy a débuté, à Cognac », a dit le PDG.



L'expo (ici en Chine) réunit une dizaine d'artistes sélectionnés par Hervé Mikaeloff, conseiller personnel de Bernard Arnault. DR

CHÂTEAUBERNARD

Les agents municipaux récompensés



Le maire Pierre-Yves Briand, entouré des médaillés. PHOTO S. BALIAN

À l'occasion des vœux au personnel municipal jeudi dernier, le directeur général des services Jean-Michel Boquet a souhaité regonfler le moral de ses agents : « Bien loin des préjugés habituels, il faut être conscient que travailler dans la fonction publique est difficile. En effet, j'oserais dire que vous n'avez pas un patron, mais vous en avez près de 4 000... »

Le service public est un état d'esprit, presque une vocation. Sachez simplement que, dans vos métiers, le silence des administrés équivaut à un compliment. »

Annie Paumero en or

La cérémonie des vœux a aussi permis d'honorer de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale sept agents communaux. L'échelon or est revenu à Annie Paumero, recrutée en 1977, qui assure l'accueil secrétariat de la police municipale ainsi qu'à Geneviève Gaschet, entrée au service de

la Ville en 1980, qui travaille à la restauration scolaire.

Quant à Jean-Michel Julien, qui a embrassé la carrière de policier municipal en 1984 à Bergerac et affecté en 1990 à la police municipale de Châteaubernard, il bénéficie de l'échelon vermeil.

Trois médailles d'argent

Trois autres agents se sont vus remettre l'échelon argent : Martine Guellerin s'occupe du portage à domicile des repas et a débuté sa carrière à la Ville en 1994. Didier Moïnard, recruté en 1993, est menuisier (on lui doit le petit train fleuri, la passerelle dans le jardin de la médiathèque, etc.). Christine Rebierre œuvre à l'école maternelle de la Combe des Dames depuis décembre 1993.

Enfin, Philippe Aubel, qui a commencé sa carrière au Vésinet en 1992, travaille pour la commune depuis 1995 et officie au service entretien de la voirie.

Sandra Balian

LOUZAC-SAINT-ANDRÉ

Une pièce de haut vol pour le théâtre des Borderies

La troupe de théâtre des Borderies s'est produite pour la première fois dans sa nouvelle pièce « Haut Vol », écrite par Bruno Lacroix, écrivain québécois, samedi. Tout en reconnaissant que la troupe évoluait sur « ses terres », il a fallu cependant tenir compte de l'inconfort des chaises et de la salle qui ont pénalisé la centaine de spectateurs venus pour découvrir le petit groupe d'une dizaine de comédiens, dont l'objectif était de distraire le public. Mission accomplie ont reconnu Nathalie Phippen et Jean-Luc Sire, les deux metteurs en scène.

Représentation vendredi

Une pièce, que le public pourra (re) découvrir ce vendredi à Cherves-Richemont ou samedi 30 janvier, à Saint-Laurent-de-Cognac (1), dans laquelle un industriel au bord de la faillite est campé par un Lilian Jousson au mieux de sa forme, aidé par son compère Morgan Berger désopi-

lant dans son rôle de gaffeur. Pour servir le jeu de ce duo de choc, l'épouse frivole et inconséquente de l'industriel Françoise Baudin ; la sœur de l'épouse, lesbienne en quête de partenaire, Colette Guné ; la fille en recherche de vocation, fiancée à un chercheur un peu fou : Delphine Georget et Serge Lambert ou Pierre Sallé.

Ajoutons à cela un secrétaire particulier amoureux de sa patronne Jean-Paul Georgeon ou Cyrille Cotten ; un agent d'assurance véreux Bruno Diard ; et deux pieds nickelés Jackie Delvoye et Jacques Papineau. Cette joyeuse troupe a évolué dans un décor conçu et aménagé par Jackie et Josssette Delvoye.

C. G.

Réservations au 06 58 75 45 57. Pour connaître les lieux et dates des représentations des mois à venir, site internet : www.theatredesborderies.fr.



Les comédiens lors de la première représentation à Louzac-Saint-André. PHOTO COLETTE GUNÉ

MERPINS

Priorité aux travaux

En ouverture de la séance de vœux vendredi, le maire Christian Decoodt a brièvement rappelé les réalisations 2015 tournées vers les enfants, qu'il s'agisse de la construction d'une aire de jeux ou encore de l'équipement des classes de cours moyen et préparatoire de tableaux interactifs, mais également autour de l'écologie, avec la construction d'un silo de bois déchiqueté et l'installation d'une chaudière pour laquelle la commune a obtenu une participation de la Région Poitou-Charentes, de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et du Département.

Pour 2016, étant donné la diminution des aides de l'État et l'augmentation de participation au fonds de péréquation, Christian Decoodt a reconnu qu'il serait nécessaire de choisir les priorités. En priorité sur la liste, la rénovation du plancher de la salle polyvalente, car l'opération réalisée en 2010 s'est avérée non conforme et impose de refaire le ponçage et la vitrification.

En prévision également, l'aménagement d'un terrain pour les boulistes dont la toute jeune association compte déjà 25 licenciés en tout juste un an d'existence.

Mutualisations

«Nous espérons pouvoir commencer le chantier de démolition en vue de créer quelques places de parking avenue de Montignac», a ajouté le maire. La quatrième phase des travaux de la traverse de bourg va débiter. L'effacement des réseaux élec-



L'entrée de la salle polyvalente dont le plancher sera rénové très prochainement. PHOTO C.G.

triques et téléphoniques devrait être réalisé dans le courant de l'été, le comité départemental ayant accepté de participer à cette opération, ce qui diminuera d'autant l'effort financier de la commune.

En prévision des travaux de voirie qui seront réalisés début 2017 et qui s'étaleront sur trois années, les riverains seront invités à une présentation des aménagements envisagés avant la finalisation des dossiers de consultation des entreprises.

Réunion le 3 mars

Christian Decoodt a rappelé la mise en œuvre des mutualisations au sein de la Communauté de communes (CdC) de Grand Cognac : le service du droit des sols avec l'instruc-

tion des permis de construire depuis juillet 2015, la mise à disposition de services juridiques, de recherches de financement, de marchés publics et bientôt les groupements d'achats, des formations etc.

En décembre dernier ont été connus les résultats du dernier recensement, soit 1 075 Merpinois. Christian Decoodt a profité de la présence de nombreux habitants pour rappeler que beaucoup de personnes sont victimes d'arnaques et de démarches illicites. À ce propos, une réunion d'information proposée par la gendarmerie afin de détecter ces arnaques aura lieu à la salle des fêtes mercredi 3 mars, à 15 heures.

Colette Guné

■ Hennessy ne s'est pas contenté d'aligner les bons chiffres-et ses 6 millions de caisses vendues en 2015, hier devant ses partenaires ■ Bernard Peillon, son patron, demande plus de plantations.

Les vœux offensifs de Hennessy

Maurice BONTINCK
m.bontinck@charentelibre.fr

2 50 millions investis sur cinq ans dans ses différents sites cognacais. 200 emplois créés sur les cinq dernières années. Hennessy n'a pas attendu une année historique et le cap des 6 millions de caisses vendues en 2015 pour faire retomber sa réussite sur l'économie locale. «*Depuis les années 30, à peu près tous les vingt ans, on change de braquets*», a résumé Bernard Peillon, pour évoquer les nouvelles infrastructures.

”
Je sens qu'il y a une réticence à planter plus... N'ayez pas peur! Il y a de quoi être confiant dans l'avenir à long terme.



1 500 personnes ont assisté aux vœux de Bernard Peillon et découvert une scénographie moderne.

Photo Phil Messelet

Comme un symbole, le président de la maison Hennessy et ses équipes avaient choisi la tonnelle de la Sarrazine pour inviter leurs partenaires à la cérémonie de vœux. Une cérémonie au milieu d'un intense jeu de lumière et de 2.000 fûts soigneusement placés pour donner à l'endroit une

nouvelle dimension, avant de passer à «*de nouvelles aventures*». «*C'est la dernière fois que nous venons ici*», a-t-il rappelé aux 1.500 personnes accueillies en deux séances, hier. Le site est en passe d'être vendu à GrandCognac pour installer le futur pôle des métiers du cognac et du verre. Dans

le même temps, le chantier de la nouvelle usine de production de Salles-d'Angles se poursuit pour une mise en service en 2017, avec 90 millions investis, rien que pour cette première tranche.

Pas assez de plantations

Sans oublier les nouveaux chais de Bas-Bagnolet qui sortent de terre depuis la semaine dernière et arrivent en convoi spécial par bloc de 15 mètres: les premiers seront mis en service dès la fin de l'année, la construction se poursuivra ensuite jusqu'en 2020. Quant au site historique de La Richonne, il va lui rouvrir son circuit touristique fin mai, avec l'installation en prime de l'exposition Hennessy qui a fait le tour du monde en 2015 pour les 250 ans de la marque (lire encadré ci-contre). Forte de ces projets, la locomotive Hennessy est bien décidée à faire encore accélérer le train d'une filière cognac qui ne s'est jamais aussi bien portée (CL de vendredi). Et dans cet exercice des vœux, d'habitude très formel et ouvert pour la première fois à la

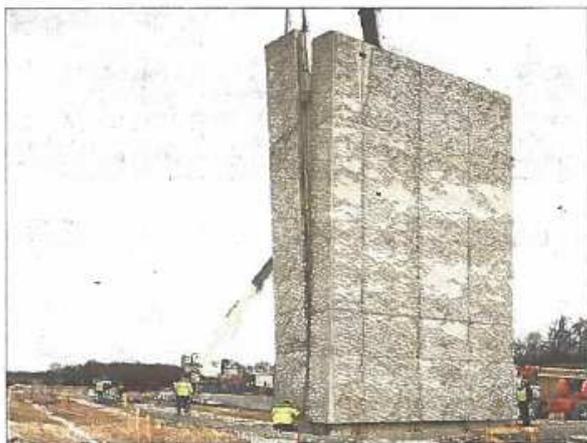
presse, Bernard Peillon a laissé la langue de bois aux vestiaires pour conclure. «*Je sens qu'il y a une réticence à planter plus... N'ayez pas peur! Je vous invite à faire preuve d'un esprit d'entrepreneur. Il y a de quoi être confiant dans l'avenir à long terme.*» En 2016, les autorisations de plantation sur le territoire ont accordé 250 hectares de nouvelles vignes, mais seulement 35 pour le cognac, contre 125 ha pour les moûts et vins des Charentes (1). Un accord signé avec l'interprofession qui ne satisfait pas Bernard Peillon. «*Sur cette question, le marathonien que je suis ne lâchera pas: quand nous atteindrons 8 millions de caisses dans quelques années - et il n'y a pas de raison que cela n'arrive pas - comment allons-nous faire pour honorer les commandes?*», avance Bernard Peillon dont l'entreprise est passée de 4,5 millions de caisses à son arrivée en 2007 à 6 millions, huit ans plus tard. De par sa position de leader, il espère lancer «*un vrai débat*» dans la filière.

(1) Le reste est pour le pineau (5 ha) et les vins de pays (85 ha).

«Bousculer les préjugés»

La date a été dévoilée. Le circuit touristique en travaux depuis de nombreux mois, va ouvrir le 20 mai. Mais Hennessy ne va pas s'en contenter. «*Pendant trois mois, nous allons présenter l'exposition qui a fait le tour du monde pour les 250 ans de la maison*», a annoncé Bernard Peillon à l'issue de la cérémonie. Une exposition qui rassemble certains des plus prestigieux artistes contemporains et qui a rencontré «*un succès total*» de Hong Kong à Johannesburg en passant par New York. Une manière aussi pour la marque de montrer aux Charentais ce que représente «*l'empreinte mondiale de la maison*», ce qui est difficile à mesurer en France en raison de la loi Évin, assouplie ou pas. Hier, par exemple, les 1 500 partenaires ont pu découvrir «*la première campagne mondiale*» pour le XO de Hennessy. Le film du Danois Nicolas Winding Refn, réalisateur du film «*Drive*» primé en 2011 à Cannes, y présente ce que ressent un consommateur de XO. Il a été montré en avant-première à Taiwan, il y a quelques jours, avant un lancement mondial mi-mars... mais pas en France. Autre nouveauté présentée après le spectaculaire film retraçant l'année 2015 à travers le monde: la création d'une nouvelle série limitée qui s'associe cette fois avec... un tatoueur de renommée mondiale, l'Écossais Scott Campbell. «*C'est la première fois qu'une marque de spiritueux s'associe à un tatoueur, explique Thomas Moradpour, le directeur marketing. On veut continuer à bousculer les préjugés*». Une image mondiale bien loin de celle véhiculée en France, qui voit souvent le cognac comme un produit du passé voire... disparu. «*J'ai pris le taxi récemment. Quand j'ai dit au chauffeur que je travaillais pour le cognac, il m'a demandé si cela existait encore en France*», raconte un cadre de la maison qui a vendu 72 millions de bouteilles en 2015...

M.-A. B.



Les chais de Bas-Bagnolet sortent de terre depuis la semaine dernière.

Repro CL

L'orchestre régional demain au Castel

Dans ce programme singulier, imaginé et dirigé par Jean-François Heisser, artiste complet, la nature est sublimée par des œuvres magistrales. Dominique Petit, l'élue chargée de la culture, présente ainsi le concert de l'orchestre Poitou-Charentes, programmé demain soir à 20h30, au Castel de Châteaubernard. Elle parle d'«artiste complet» à propos de Jean-François Heisser, le chef d'orchestre qui est aussi pianiste, enseignant de piano depuis 1991 au conservatoire national supérieur de musique de Paris. Beethoven reste le fil conducteur de la carrière de ce musicien accompli qui se consacre à la musique de chambre, autant qu'à une activité de soliste, dans les répertoires classique ou contemporain. Au programme, «Nuits dans les jardins d'Espagne» de Manuel de Falla, «La Pastorale» de Beethoven, «Archipelago» œuvre de Toru Takemitsu, le compositeur qui cherche à harmoniser les îles entre elles, tout en conservant l'identité de chacune. L'orchestre Poitou-Charentes, créé en 1981, joue dans la cour des grands en invitant régulièrement



Un orchestre à géométrie variable qui aime transmettre son savoir.

Photo CL

des chefs ou solistes nationaux ou internationaux. Il se complaît dans le haut de gamme qu'il offre à tout public friand de culture musicale, autant dans les grandes villes que dans les plus petites communes. Il transmet et partage son savoir-faire musical en s'engageant auprès de publics variés dans des actions culturelles à leur mesure. Il leur ouvre grand les portes de ses

ateliers de sensibilisation et les salles où se déroulent les répétitions de musique symphonique.

Réservation au Castel aujourd'hui de 13h30 à 17h, et en ligne sur www.ville-chateaubernard.fr. Le guichet sera ouvert 45 minutes avant la représentation pour les retardataires, en fonction des places disponibles. Tarif: 15 €; gratuit pour les moins de 18 ans, accompagnés par leurs parents. Contact au 05 45 32 76 81.

LGV: Vinci veut «quelques petits trains en plus»

Le concessionnaire de la LGV estime qu'il faudra plus de dessertes pour une exploitation économique «à peu près satisfaisante».

Le groupe Vinci, concessionnaire via sa filiale Lisea de la future ligne à grande vitesse (LGV) Tours-Bordeaux, estime que quelques dessertes quotidiennes supplémentaires, au-delà des 16,5 annoncées par le gouvernement, seront nécessaires à la viabilité économique du projet. Selon le P-DG de Vinci, Xavier Huillard, «il faut quelques petits trains en plus» afin d'assurer une cadence susceptible de «convaincre la clientèle d'affaires d'utiliser le train plutôt que l'avion» et d'exploiter la ligne dans «des conditions économiques à peu près satisfaisantes». «Les discussions sont toujours en cours» à ce sujet, a indiqué Xavier Huillard, précisant par ailleurs que le groupe est «plutôt en avance» sur ce chantier. «L'objectif de livrer cette ligne à l'été 2017 sera tenu, voire légèrement amélioré.»

Les banques ont débloqué les 140 millions

La LGV Tours-Bordeaux, dont la mise en service est prévue en juillet 2017, doit mettre Paris à 2h05 de Bordeaux, contre au minimum 3h15 actuellement. Elle a fait l'objet depuis des mois de vives passes d'armes, notamment en raison de son montage financier, basé sur un partenariat public-privé, entre les collectivités,



Les élus ne sont pas les seuls à souhaiter plus de dessertes. Le gestionnaire aussi.

Photo archives Renaud Joubert

la SNCF et le concessionnaire Lisea, filiale de Vinci.

De son côté, le consortium de banques qui finance le chantier «a débloqué fin décembre les 140 millions d'euros» dont il avait suspendu le paiement, a indiqué Xavier Huillard lors d'une rencontre avec la presse. «Le problème, c'est que des échéances comme celle-là, on en a une par mois et les banquiers ne voient aucun intérêt à continuer à financer cette affaire s'ils ont le sentiment qu'elle aura du mal à trouver son équilibre à l'exploitation, les premières années», a-t-il ajouté. Le coût de ce projet est

de «8 milliards d'euros», a précisé le P-DG de Vinci.

Lisea, qui construit cette LGV, en sera également le gestionnaire. C'est-à-dire que les opérateurs ferroviaires, pour y faire circuler leurs trains, lui verseront des péages et non à SNCF Réseau (ex-Réseau ferré de France) comme c'est le cas sur la majeure partie du réseau français. Or, la SNCF estime qu'elle perdra de 150 à 200 millions d'euros par an avec cette ligne, sur laquelle le secrétaire d'État aux Transports, Alain Vidalies, a annoncé fin octobre qu'une moyenne de 16,5 dessertes relieront chaque jour Paris à Bordeaux.

Trois mises à l'honneur à la cérémonie des vœux

Pierre-Yves Briand, maire, a adressé les vœux de la municipalité à la population, ce lundi soir au Castel. L'élu a évoqué sa décision prise fin 2015, «d'armer la police municipale après une longue réflexion et en concertation avec Cognac», et à la même époque l'ouverture du Castel et le nouveau label «100% Castel» qui distingue désormais les spectacles sélectionnés par la commission culture (lire CL du 19 janvier).

Au chapitre 2016, le maire a promis une évolution du logiciel de la médiathèque, qui doit en améliorer les services; l'acquisition de la chapelle Sainte-Thérèse par la Ville qui vise la création d'un espace associatif dans ses murs.

Le maire a ensuite décerné la médaille de la ville à trois personnages d'exception: Robert Train, qui, en 2015, a fait évacuer dans le calme de leur bus incendié, les jeunes rugbymen de Cognac. Jean Minot, l'actuel président du comité de jumelage qui ne se représentera pas cette année à ce poste, et également chef du protocole, en uniforme d'officier de réserve, lors des cérémonies militaires, lui a emboîté le pas. Enfin, Marcel Truflandier, 93 ans, maire de Châteaubernard de 1977 à 2001, soit quatre mandats successifs, élu depuis 1965, leur a succédé pour y



Marcel Truflandier, 93 ans, reçoit l'hommage du maire.

Photo CL

recevoir la même distinction, surpris et visiblement ému de l'honneur qu'on lui faisait.

Pierre-Yves Briand a énuméré les réalisations à son actif: la zone d'activités du Fief-du-Roy, la nouvelle mairie, l'école maternelle du bourg, le stade Claude-Boué, la médiathèque qui porte son nom, le premier agrandissement du cimetière, la mise aux normes de la cuisine centrale. À noter aussi que Marcel Truflandier, Basque de naissance, a aussi fait ériger le fronton de pelote qui constitue maintenant l'un des murs du plateau couvert des Pierrières.

Le pot de l'amitié a mis un terme à cette cérémonie des vœux.

Réunion du conseil municipal ce soir. Les élus se réunissent ce soir à 20h30. A l'ordre du jour: acquisition de la chapelle Sainte-Thérèse; validation du règlement intérieur du cimetière; information attribution des lots au marché public de prestation de services en assurance; fixation de l'indemnité représentative de logement 2015 pour les instituteurs, directeurs d'écoles ne bénéficiant pas d'un logement de fonction; avis sur la modification des statuts du syndicat mixte de la fourrière; acquisition de parcelles de terrain cadastrés AT256P, AT111, AT112; ouverture de crédits; questions diverses.

224478

CHÂTEAUBERNARD

M^{me} Jocelyne BOST, son épouse;
M. et M^{me} René et Andrée BOST, ses parents;
Aymar et Anne, Arnaud et Marion, ses enfants;
Vadim, Baptiste et Lise, ses petits-enfants;
M. André PATURAL, son beau-père;
M. et M^{me} Jean-Michel et Dany BAUMGARTEN, sa sœur et son beau-frère;
M^{me} Martine EVEN et M. Jean-Marie PATURAL,
sa belle-sœur et son beau-frère,
ainsi que toute la famille,
parents et alliés
ont la douleur de vous faire part du décès de

M. Jean-Pierre BOST,

survenu dans sa 68^e année.

Ses obsèques religieuses seront célébrées **lundi 25 janvier 2016, à 9 h 30**, en la chapelle des Templiers du bourg de Châteaubernard, suivies de la crémation dans l'intimité familiale.

M. Bost repose à la maison funéraire du Plassin, entrée n° 1, à Gensac-la-Pallue, où la famille recevra les visites jeudi 21 janvier, de 15 heures à 19 heures. Condoléances sur registre.

Ni fleurs, ni plaques, ni couronnes.

PF Hervolt - F. Leclerc, maison funéraire du Plassin, 32, rue Balzac,
Cognac, Jarnac, Segonzac, tél. 05.45.360.360.

Démographie: 2015 en demi-teinte

Au 1^{er} janvier 2016, 64,5 millions d'habitants vivent en métropole et 2,1 millions dans les cinq départements d'outre-mer, a annoncé hier l'Insee. La population a augmenté de 247.000 personnes au cours de 2015 (+0,4%), quasi exclusivement portée par le solde naturel, différence entre les naissances et les décès, précise l'institut dans son dernier bilan démographique. Ce solde naturel, le plus faible enregistré, depuis quarante ans (+200.000 en 2015 sur un an), reste le principal moteur de la croissance démographique, bien supérieur au solde migratoire (+47.000).

Autres faits notables de l'année écoulée, les naissances ont légèrement diminué (-19.000 sur un an) et le nombre de décès a fortement augmenté (+41.000 sur un an), enregistrant «son plus haut niveau depuis l'après-guerre», souligne Marie Reynaud, chef des études démographiques et sociales de l'Insee.

Surmortalité: grippe, canicule, vague de froid

En 2015, 600.000 personnes sont décédées (+7,3% sur un an). Cette «forte hausse s'explique par l'augmentation du nombre des 65 ans et plus et par la hausse des taux de mortalité après 65 ans». En cause, trois épisodes sanitaires: la grippe au premier trimestre 2015, la cani-

■ La France compte désormais 66,6 millions d'habitants, selon le bilan démographique 2015 de l'Insee ■ Il note le boom des décès, le recul de l'espérance de vie et la baisse des naissances.

culé en juillet et une vague de froid en octobre. Sous l'effet de ce surcroît de mortalité, l'espérance de vie à la naissance «diminue nettement», de 0,4 an pour les femmes, de 0,3 an pour les hommes.

L'espérance de vie baisse pour la 1^{re} fois depuis 69

En 2015, une femme peut espérer vivre 85 ans et un homme 78,9 ans. Cependant, ce n'est pas «un coup d'arrêt dans la tendance à la hausse de l'espérance de vie», tempère Mme Reynaud. Depuis vingt ans, elle a augmenté de 3,1 ans pour les femmes et de 5,1 ans pour les hommes. En 2003 et en 2012, l'espérance de vie à la naissance avait reculé pour les femmes uniquement pour repartir ensuite à la hausse. La baisse pour les deux sexes remonte à 1969.

«La population continue de vieillir, avec l'avancée en âge des baby-boomers (nés entre 1946 et 1974). La part des 65 ans et plus s'établit à 18,8% au 1^{er} janvier 2016, contre 18,4% un an plus tôt», ajoute-t-

elle. Quant à la baisse des naissances en 2015, «elle n'a rien d'exceptionnel», assure l'Insee. D'une part, elle est faible (-2,3% par rapport à 2014), d'autre part, la natalité reste élevée, avec 800.000 nouveau-nés, un nombre à peu près stable depuis la fin du baby-boom.

«De telles fluctuations ont été observées dans le passé. Le point le plus bas avait été atteint en 1994 avec 741.000 naissances et le pic en 2010 avec 833.000 bébés», précise l'institut. Cette baisse s'explique par la diminution depuis 1995 du nombre de femmes en âge de procréer et le léger recul de la fécondité en 2015: 1,96 enfant par femme (2005), contre 2 en 2014. En cause, la baisse de la fécondité des femmes de moins de 30 ans, qui s'est un peu accentuée. Celle des femmes de 30 à 34 a également reculé. Elle était stable depuis 2011. «La baisse des naissances devrait se poursuivre, avec le recul du nombre de femmes en âge de procréer, mais rien n'indique que la fécondité suive le même chemin», selon Marie Reynaud.

Moins de bébés, plus de décès en 2015

Population au 1^{er} janvier 2016

66.627.602

(+ 247.000 depuis le 01/01/2015)



France
(y compris Mayotte)

34.336.315
femmes

32.291.287
hommes



(Source: Insee)

800.000 naissances (2015)
(-2,3% par rapport à 2014)

1,96 enfant par femme (2015)
(2,0 en 2014)

(Irlande: 1,99 - Suède: 1,89 - R.-Uni: 1,83)

30,4 ans (âge moyen de la maternité)
(30,3 ans en 2014)



INFOGRAPHIE CL



Espérance de vie

78,9 ans

85 ans

- 0,4 an
par rapport à 2014



78,9 ans

78,9 ans

- 0,3 an
par rapport à 2014

600.000 décès (2015)
(+7,3% par rapport à 2014)

Au 1^{er} janvier 2016
18,8% de la population
a 65 ans ou plus
(+3,7 points en vingt ans)

Pour l'Union nationale des associations familiales (Unaf), cette baisse était prévisible, en raison «des remises en cause répétées et massives des politiques familiales» qui entament la confiance

des familles et donc la natalité. Néanmoins, la fécondité française maintient son rang en Europe. L'Irlande et la France restent depuis 1999 les deux pays européens les plus féconds.